



## DECOUVREZ LES RESEAUX SOCIAUX ET CREEZ VOTRE PAGE FACEBOOK PRO

Référence : BFC\_FOR\_FB

Thématique : Formation-Internet

### Objectif

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de définir son plan d'actions sur Facebook, de créer une page Facebook professionnelle, d'animer une communauté sur sa page Facebook, de connaître les fonctionnalités avancées (par exemple les statistiques et la publicité)

### Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

### Programme

- Vue d'ensemble des réseaux sociaux.
- Cartographie des médias sociaux.
- Profils des usagers.
- Fonctionnalités Facebook.
- Créer sa page Facebook Pro.
- Maîtriser son profil personnel Facebook.
- Créer sa communauté Facebook.
- Créer un groupe.
- Administrer le groupe et gérer les paramètres de confidentialité.
- Créer un événement sur Facebook.
- Intégrer la page Facebook avec les autres médias web et sociaux.
- Like, share, plug-in et Facebook connect.
- Animer et administrer la page Facebook.
- Enrichir sa page.
- Analyser statistiques et insights.

### Formations complémentaires conseillées

- Booster ses ventes avec de la publicité sur Facebook et Google
- Instagram pour les entreprises

### Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

### Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMAR BFC.
- Séance de formation.
- Un ordinateur par stagiaire.
- Apports théoriques et mise en pratique.

### Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

## Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 420 euros de frais pédagogiques et 75 euros de droits d'inscriptions



[voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

## Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

### Délivré par:

- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70 000 VESOUL
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

### Prochaines sessions:

- 71 - Chalon-sur-Saône - Mercredis 6 et 13 octobre **Inscription avant le 05/10/2021**
- 70 - Vesoul - Lundis 11 et 18 octobre 2021 **Inscription avant le 08/10/2021**
- 25 - Besançon - Lundis 15 et 29 novembre 2021 de 9h à 12h et de 13h à 17h **Inscription avant le 10/11/2021**
- 21 - Dijon - Mercredis 17 et 24 novembre 2021 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h **Inscription avant le 10/11/2021**
- 89 - Auxerre - Jeudis 25 novembre et 02 décembre 2021 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 **Inscription avant le 18/11/2021**
- 58 - Nevers - Lundis 13 et 20 décembre 2021 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h **Inscription avant le 29/11/2021**
- 71 - Chalon-sur-Saône - Lundis 10 et 17 janvier 2022 **Inscription avant le 07/01/2022**

### Tarifs:

- Tout public - contact